



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **15 MAI 2023**
Délibération n° **DEL-2023-0148**

Objet : Politique agricole, alimentaire et forestière - Approbation des plans d'action 2023-2026

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 52
Pouvoirs : 15
Absents : 0
Excusés : 22
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

23 MAI 2023

et publié le

23 MAI 2023

Secrétaire de séance :
Roger COHARD

Le lundi 15 mai 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 09 mai 2023.

Présents : Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Claude BENOIT, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Claudine GELLENS, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Marie-Béatrice MATHIEU, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Philippe BAUDAIN à Annick GUICHARD, Patricia BELLINI à Cécile ROBIN, Alexandra COHARD à Sophie RIVENS, Agnès DUPON à Robert MONNET, Annie FRAGOLA à Patrick AYACHE, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Mylène JACQUIN à Martine KOHLY, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH, Adrian RAFFIN à Michel BASSET, Olivier ROZIAU à Alain GUILLUY, Christophe SUSZYLO à Emmanuelle MOREAU, Youcef TABET à Olivier SALVETTI, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Coralie BOURDELAIN, Françoise VIDEAU à Guillaume RACCURT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire que par délibération n° DEL-2019-0300 en date du 23 septembre 2019, Le Grésivaudan a adopté ses nouvelles politiques agricole, alimentaire et forestière, en déclinaison du Projet de Territoire et visant à :

- Placer les forêts du Grésivaudan au cœur de l'écosystème territorial,
- Rendre l'écosystème agricole et alimentaire territorial résilient dans un contexte de transition agricole.

Avec les orientations, répondant aux enjeux du territoire, des ambitions 2030 ont été définies :

Pour l'agriculture et l'alimentation :

- Changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants avec l'ambition pour les cantines publiques d'atteindre 80% d'approvisionnement durable et 50% d'approvisionnement bio ;
- Réussir la transition vers un modèle plus résilient avec l'ambition d'atteindre 100% des surfaces agricoles en bio sur les périmètres de captages d'eau potable rapprochés, et 100% en bio ou Haute Valeur Environnementale (HVE) sur les périmètres éloignés, d'atteindre 50% de bio ou HVE sur les surfaces agricoles globales ;
- Conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants avec l'ambition de conserver les 11 000 ha de surface agricole utile (SAU) ou équivalent en valeur ajoutée ;
- Créer des espaces d'échanges, de dialogue entre agriculteurs, élus et la population avec l'ambition d'apaiser les conflits et de gérer les tensions.

Pour la forêt :

- Assurer la pérennité de la ressource forestière par une gestion durable et améliorer la mobilisation des bois avec l'ambition d'atteindre 100% des forêts publiques et +70% des forêts privées gérées et renouvelées durablement, + 25% de forêts accessibles et + 30 000 m³ (soit +41%) de bois récoltés par an ;
- Développer le potentiel de la filière bois locale au service de la transition énergétique avec comme ambition la construction ou la rénovation d'au moins 10 bâtiments sous maîtrise d'ouvrage publique par an, le maintien du nombre d'entreprises à 259 avec 40 emplois supplémentaires (+5%) à horizon 2030 ;
- Placer les forêts du Grésivaudan au cœur de l'écosystème territorial avec comme ambition à 2030 de financer 50 000 € d'investissement forestier par du mécénat et que 5% du territoire puisse être concerné par une action forestière.

Un 1^{er} plan d'action a été mis en œuvre sur la période 2020-2022.

Pour l'agriculture et l'alimentation, une dizaine de grands projets ont été mis en œuvre, déclinés en actions. A titre d'illustration, voici les principaux projets :

- Restauration collective : Le Grésivaudan porte le programme d'accompagnement collectif à l'échelle du PAiT (Projet Alimentaire inter Territorial), a mis en place un fonds de concours pour aider les communes dans leur projet, prend en charge la 1^{ère} année de certification ECOCERT EN CUISINE.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

- Mois de la transition alimentaire : Mis en œuvre depuis 2020 dans le cadre du PAiT, Le Grésivaudan soutient l'organisation de 20 à 30 animations à chaque édition.
- Pôle agroalimentaire de l'Isère et Syndicat mixte Alpes Abattage : Le Grésivaudan soutient la structuration des filières nourricières de proximité, contribue à faire connaître la marque IsHere qui garantit la juste rémunération des producteurs et l'origine Isère.
- Agriculture sur les captages d'eau potable : Le Grésivaudan sensibilise, accompagne techniquement l'évolution des pratiques des agriculteurs qui mettent en valeur des terres sur ces périmètres, se donne la possibilité d'acquérir des parcelles situées dans les périmètres rapprochés pour les mettre à disposition d'agriculteurs en bio.
- Préservation et mise en valeur des terres agricoles (PAEN) : Le Grésivaudan a proposé aux communes volontaires de mettre en place cette démarche, pilotée avec le Département, compétent en la matière, et la Chambre d'Agriculture.
- Maintien des espaces ouverts : Ce projet vise à prévenir la fermeture des espaces agricoles sur Belledonne. Initié par l'ADABEL (Association de développement de l'agriculture de Belledonne), ce projet a permis la création de la SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) d'alpages de Belledonne (organisation de commandes groupées, éligibilité aux subventions du Plan Pastoral Territorial de Belledonne). C'est dans ce cadre qu'est organisé l'appel à projets reconquête agricole.
- Stratégie pastorale : suite à l'élaboration de cette stratégie, Le Grésivaudan soutient la filière agneau d'alpage et a fait l'acquisition d'abris de berger à mettre à disposition d'alpages soumis à la prédation.

Le 1^{er} plan d'action forêt filière bois a permis de mettre en œuvre une cinquantaine d'actions répondant aux 3 orientations et visant l'atteinte des ambitions. A titre d'exemple, voici des actions pilotées par Le Grésivaudan :

- Financer l'adaptation des écosystèmes forestiers au changement climatique
Le Grésivaudan s'est engagé aux côtés de l'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain » et a mobilisé le mécénat d'entreprises pour abonder à ses côtés le fonds d'investissement.
 - Mobiliser et restructurer le foncier forestier pour une gestion durable
Le Grésivaudan met en œuvre une stratégie foncière forestière avec le déploiement de plusieurs outils et procédures que sont par exemple la bourse foncière forestière ou l'identification et la mise en gestion durable des biens à l'abandon.
 - Développer une desserte forestière structurante intra et inter massifs
Le Grésivaudan porte pour le compte de 5 communes un projet de desserte forestière à l'échelle du massif de Bramefarine dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.
 - Accompagner les entreprises de la filière en création ou en développement
Le Grésivaudan a mené une politique particulièrement volontariste afin de conforter le devenir du pôle bois du Grésivaudan, situé à Goncelin, et d'implanter de nouvelles entreprises du bois.
 - Des actions ont également été menées auprès des habitants, des scolaires et des usagers de la forêt :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Des campagnes « Vis ma vie de bûcheron » et « Vis ma vie de charpentier » se sont tenues durant les 3 étés.

Un projet pédagogique à destination des élèves de CM2 a été construit et lancé à la rentrée scolaire 2022 avec la diffusion d'un livret éducatif de découverte et de compréhension des forêts et de l'usage du bois, et des animations en forêt, en entreprise ainsi qu'avec le musée de Pinsot.

A l'automne 2022, la commission agriculture forêt a travaillé sur le bilan du plan d'action et la préparation de nouvelles actions, afin d'intégrer l'évolution du contexte depuis 2019 :

- Globalement : l'accélération du dérèglement climatique avec les enjeux énergie, eau, biodiversité qui s'amplifient ;
- Sur les territoires : la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grésivaudan, l'élaboration de la prospective agricole et alimentaire 2050 du PAiT.

Elle propose ainsi de nouveaux plans d'action, sur la période 2023-2026, qui traduisent de manière opérationnelle cette ambition élevée pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, en déclinaison du Projet de Territoire. Ainsi, les actions proposées :

- S'appuient sur les communes pour le travail de proximité ;
- S'inscrivent dans le PCAET, le Plan Santé Territorial ;
- S'inscrivent dans les coopérations interterritoriales opérées depuis le début du mandat : PAiT et plus précisément dans la prospective agricole et alimentaire 2050, forêt horizon 2030 avec les territoires voisins ;
- Sont cohérentes avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), les schémas régionaux pour l'économie et pour l'aménagement de l'espace, le Programme Régional pour la Forêt Bois (PRFB), la loi EGALIM (agriculture et alimentation) ;
- Développent les partenariats nécessaires avec les acteurs ;
- Sont complémentaires des politiques et des projets du Département et de la Région ;
- Ont comme condition de réussite de s'inscrire dans une démarche projet et dans la transversalité avec les différents services de la Communauté de communes.

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont estimées ci-dessous :

	dépenses prévisionnelles TTC					recettes prévisionnelles sur la période
	en €	2023	2024	2025	2026	
agriculture et alimentation						
fonctionnement	233 061	276 900	327 400	333 400	1 170 761	176 152
investissement	194 678	281 000	311 000	411 000	1 197 678	138 241
total agriculture alimentation	427 739	557 900	638 400	744 400	2 368 439	314 393
forêt						
fonctionnement	136 000	188 500	219 500	229 500	773 500	120 000
investissement	265 500	265 500	265 500	265 500	1 062 000	440 000
total forêt	401 500	454 000	485 000	495 000	1 835 500	560 000
total fonctionnement	369 061	465 400	546 900	562 900	1 944 261	296 152
total investissement	460 178	546 500	576 500	676 500	2 259 678	578 241

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Les actions proposées (cf plans d'action en annexe) pourront bénéficier de subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département.

Ainsi, compte tenu des enjeux agricole, alimentaire, forestier, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **D'approuver le contenu des plans d'action agriculture, alimentation et forêt et le lancement de leur mise en œuvre effective,**
- **De l'autoriser à signer tout document afférent à ces plans d'action.**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **15 MAI 2023**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

TABLEAU_PlanActions2023-2026 FORET-BOIS

Orientations	Enjeux	Objectifs	Actions	Partenaires et acteurs possibles
1- Assurer la pérennité de la forêt par une gestion durable et améliorer la mobilisation des bois	1.1 - Assurer la pérennité et l'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique	1.1.1 - Gérer durablement la forêt	Soutenir et assurer le déploiement de la démarche SYLV'ACCTES, des forêts pour demain	Sylv'ACCTES Entreprises du territoire
			* 3 - Contribuer à un observatoire territorial à l'échelle de Forêt Horizon 2030	Territoires de la coopération FH2030 Département, ONF, CNPF, CDA, ...
			* 1 - Mener des actions préventives et curatives face au risque parasitaire	ONF, CNPF, Département Santé des Forêts
			Aménager durablement les forêts de production	ONF, CNPF
			Assurer le renouvellement forestier (Equilibre sylvo-cynégétique - Accompagnement de la régénération naturelle- Plantation)	Sylv'ACCTES, Département, Plan de relance
		1.1.2- Préserver les espaces naturels et les réservoirs de biodiversité	* 1 - Préserver les captages d'eau potable en lien avec la gestion et l'exploitation forestière	CNPF
			* 3 - Favoriser l'intégration dans le zonage PAEN d'espaces forestiers avec la mise en œuvre d'actions renforcées	Département
			* 1 - Préserver les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques Maintenir des espaces forestiers en libre évolution Assurer la continuité forestière	CEN, ONF, CNPF, CDA
		1.1.3- Mettre en œuvre une stratégie foncière forestière pour permettre une mise en gestion durable et une mobilisation des bois raisonnée	Renforcer l'animation de la Bourse Foncière au travers notamment du site "La forêt bouge"	ONF, CNPF, CDA, COFOR
	Accompagner les communes dans une démarche d'incorporation des biens vacants et sans maître			
	Favoriser le regroupement de la gestion et du foncier forestier et l'élaboration et la mise en œuvre de documents de gestion durable groupée			
	Réaliser un diagnostic et une animation foncière concernant les biens non délimités			
	Déployer les opérations de massification			
	1.2- Améliorer l'accessibilité de la ressource et augmenter la	1.2- Améliorer l'accessibilité de la ressource : augmenter la mobilisation respectueuse des	* 2 - Mettre à jour le schéma de desserte forestière du massif de Belledonne avec une prise en compte du risque incendie, du risque parasitaire, des périmètres de captages d'eau potable et de la fréquentation du public (APN)	CNPF
Mise en œuvre des schémas de desserte sur Belledonne et Chartreuse			CNPF, ONF	
MENER LE PROJET DE DESSERTE BRAMEFARINE			ONF, CNPF	

TABLEAU_PlanActions2023-2026 FORET-BOIS

Orientations	Enjeux	Objectifs	Actions	Partenaires et acteurs possibles
	mobilisation respectueuse des bois pour alimenter les filières locales	bois pour alimenter les filières locales et prendre en compte le risque incendie	Mise en œuvre du mode opératoire "chantiers forestiers", outil permettant la déclaration des chantiers forestiers auprès des communes, le dialogue entre exploitants et communes, le suivi, et le cas échéant des états des lieux avant et après chantier	PNR Chartreuse, FIBOIS, CDA, COFOR
			Faire connaître et mettre en œuvre les fonds de concours (desserte forestière et points noirs sur voirie communale)	ONF, FIBOIS
			Réaliser un schéma de sortie des bois en voirie communale en lien avec le Département	Département, FIBOIS, ONF, CNPF, CDA, COFOR
			Accompagner une exploitation forestière exemplaire	FIBOIS

TABLEAU_PlanActions2023-2026 FORET-BOIS

Orientations	Enjeux	Objectifs	Actions	Partenaires et acteurs possibles
2- Développer le potentiel de la filière bois locale au service de la transition énergétique	2.1- Accroître la présence de matériaux bio-sourcés dans les opérations de construction, d'aménagement et de rénovation	2.1.1- Appui à la certification des forêts et des entreprises	Développer la certification/labellisation/marque des bois existantes (BDA, AOC Bois de Chartreuse, BQS) Valoriser la certification PEFC des forêts et des entreprises (pour favoriser l'utilisation du bois local)	FIBOIS - CIBC PRESTATION FIBOIS
		2.1.2- Poursuite et valorisation de la commande publique en bois construction	Mettre en œuvre la délibération communautaire Sensibiliser et promouvoir le bois local comme matériau durable et permettant le stockage de carbone	FIBOIS - CIBC - COFOR FIBOIS - CIBC
		2.1.3- Développement de l'usage du bois dans la construction du bâti privé	Sensibiliser à la construction de bâtiments d'élevage (agriculteurs), bâtiments professionnels (Zone d'activité, implantation nouvelles entreprises) en bois local Soutenir un projet innovant d'habitat collectif en bois local	FIBOIS - CIBC SCIC SILVAE
		2.1.4- Recherche et développement sur les nouveaux process de construction et les nouvelles essences (notamment feuillus)	Suivre le programme de recherche Adecot Bois sur les nouveaux process de construction et sur l'usage des feuillus Action à l'échelle de la coopération Forêt horizon 2030	Territoires de la coopération FH2030
		2.1.5- Veiller à l'adéquation offre / demande	Développer les contrats d'approvisionnement ressource/entreprise	ONF / FIBOIS / COFORET
	2.2- Développer le bois énergie dans la nécessaire conversion énergétique en veillant à la durabilité de la ressource et aux capacités de production / transformation de la filière	2.2.1- Veiller à l'adéquation besoin et ressource (disponibilité -durabilité de la ressource et capacité à mobiliser et à transformer)	* 1 - Elaborer et mettre en œuvre un plan d'approvisionnement territorial - En lien avec la coopération Forêt horizon 2030	COFOR - ONF - CRPF - FIBOIS - AGEDEN - COFORET
		2.2.2- Promouvoir un combustible de qualité	* 3 - Accompagner la certification RA2B (label bois bûche) et CBQ+ (granulés et plaquettes)	FIBOIS
	2.3- Maintenir la disponibilité en foncier pour le développement et l'implantation d'entreprises de la filière bois	2.3.1- Conforter le pôle bois comme plateforme de transformation de bois local pour ses différents usages (énergie et boie d'œuvre)	* 1 - Aider à la synergie des entreprises autour du showroom / dépôt vente mis en place par Sillat Sécuriser le foncier dédié au bois	FIBOIS - CIBC
		2.3.2- Accompagner les territoires dans les démarches de PLU = boîte à outils	* 3 - Prendre en compte la sortie des bois dans les projets d'urbanisme Réfléchir à un périmètre non constructible autour des entreprises de transformation afin d'éviter les nuisances sonores aux habitations	FIBOIS - territoires de la coopération FH2030
		2.3.3- Répondre au besoin de stockage et de plateforme de transformation des bois des ETF et exploitants forestiers	* 3 - Identifier et mobiliser les gisements fonciers	FIBOIS - SAFER
	2.4- Soutenir et accompagner les entreprises de la filière, encourager l'innovation	2.4.1- Soutien au maintien et au développement de l'activité économique et des entreprises de la filière bois	Accompagner la transmission, le développement et la recherche de financements des entreprises	FIBOIS - CIBC
			Accompagner l'adaptation des métiers - Avoir un regard prospectif	Lien observatoire des métiers FIBOIS - coordination interne (semaine de l'emploi...)
			Développer l'innovation dans les pratiques en lien avec la plateforme territoriale de rénovation énergétique PTRE	PTRE - FIBOIS

TABLEAU_PlanActions2023-2026 FORET-BOIS

Orientations	Enjeux	Objectifs	Actions	Partenaires et acteurs possibles
3- Placer les forêts du Grésivaudan au cœur de l'écosystème territorial	3.1- Accélérer les projets locaux de réduction des émissions de GES et de séquestration du carbone	3.1.1- Compenser les émissions du territoire en finançant les aménités forestières	Lever des fonds pour financer les services écosystémiques Action à l'échelle de la coopération FH 2030	Territoires de la coopération FH2030
	3.2- Placer la forêt et la filière bois au cœur des projets d'aménagement du territoire	3.2.1- Conforter / Développer la transversalité des politiques internes	Articuler les politiques forestières et énergétiques - notamment avec le PCAET * 1 - Création des synergies avec les politiques de tourisme et activités pleine nature / intégrer les acteurs forestiers dans le développement des APN et des camps de base	AGEDEN - Transversalité interne
		3.2.2- Conforter, développer la coopération avec les territoires voisins	Coopération Forêt Horizon 2030 : rôle et place de la forêt et du bois dans la transition énergétique	Transversalité interne
			Coopération avec les massifs Chartreuse et Belledonne	Territoires de la coopération FH2030 PNR Chartreuse - Communes Belledonne
	3.3- Dialogue forêt - société	3.3.1- Organiser des événementiels et supports de communication à destination du grand public	Etre territoire partenaire du festival départemental "Les Forestivités, les forêts sortent du bois"	Département et territoires de la coopération FH2030
			Organiser les campagnes estivales "Vis ma vis de bûcheron " et de "Vis ma vie d'artisan"	FIBOIS
			Développer et diffuser des supports de communication grand public (BD...) + soutien GSB (comice agricole...)	GSB
			Faire de la forêt des Rambaudes une vitrine de gestion durable des forêts	ONF
		3.3.2- MENER UN PROJET AUPRES DES SCOLAIRES	Diffuser le livret pédagogique auprès des CM2 du Grésivaudan et organiser les interventions dans les écoles, en forêt et en entreprise	Musée, ONF, FIBOIS, Sylv'ACTES...

Légende :

* Actions nouvelles

1, 2, 3 - niveaux de priorité des actions nouvelles - le 1 étant le plus fort



Programme d'action agriculture alimentation 2023-2026

Annexe à la délibération du Conseil communautaire du 15 mai 2023

- Changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants
- Réussir la transition vers un modèle plus résilient
- Conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants
- Créer des espaces d'échanges, de dialogue agriculteurs, élus, population

1
4
6
8

Orientation : Changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants
Ambition 2030 : Cantines publiques : 80% d'approvisionnement durable et 50% d'approvisionnement bio

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
Structurer les filières d'approvisionnement en circuits courts et de proximité	Poursuite de la participation au Pôle Agroalimentaire de l'Isère (PAA)	Participation aux réunions techniques et politiques.	2018-2026	PAA Département
	Appui plus opérationnel au développement de filières nourricières*	Déclinaison opérationnelle sur le Grésivaudan des actions de structuration des filières de proximité menées par le PAA et en étroite coordination avec le PAiT. Filières identifiées dès à présent : légumes, légumineuses, agneau d'alpage (pourra être complété au fur et à mesure de l'avancement de la structuration). Cette action pourra démarrer par : <ul style="list-style-type: none"> - des journées techniques avec les maraîchers pour travailler sur de nouveaux débouchés, notamment en lien avec la restauration collective et les plateformes d'approvisionnement et Légumerie ; - l'accueil d'essais techniques de légumineuses et un soutien opérationnel à ces essais, le travail sur les débouchés, notamment en restauration collective ; - des rencontres techniques avec les éleveurs ovins pour les mobiliser sur la filière de proximité d'agneau d'alpage. Cette action sera amplifiée au cours des années.	2023-2026	Chambres consulaires PAiT FAI Associations de producteurs (Viandes pastorales, ...) SYMAA
	Poursuite de l'investissement dans l'outil d'abattage intermédiaire pour renforcer une filière viande de proximité	Participation au fonctionnement et à l'investissement.	2015-2026	
	Soutien technique et financier (via le GIP fonds d'investissement) des projets collectifs structurants, amenant de la valeur ajoutée	Suite à la contribution du Grésivaudan au fonds d'investissement, identification des projets collectifs structurants à soutenir.	2023-2026	

* Nouvelle action à mettre en œuvre rapidement

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
Massifier la distribution de produits locaux	Poursuite de la participation PAA	Participation aux réunions techniques et politiques.	2018-2026	PAA Chambres consulaires Département
	Développement de la commercialisation des produits IsHere dans les commerces	Soutien et facilitation de l'action commerciale du PAA auprès des grandes et moyennes surfaces, auprès des petits commerces et dans les stations touristiques.	2018-2026	
	Soutien marque IsHere, encouragement des acteurs à y adhérer	Mise en valeur des producteurs dont des produits sont labellisés IsHere, relais d'information sur cette marque sur les supports de communication du Grésivaudan.	2018-2026	

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
Améliorer l'accessibilité sociale des aliments locaux et sains	Accompagnement des acteurs de la restauration collective pour atteindre et dépasser les objectifs EGALIM	<p>Déclinaison de ce projet entre le PAiT et Le Grésivaudan.</p> <p><u>PAiT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement collectif des acteurs de la restauration collective publique dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de restauration collective durable ; - Développement des partenariats, mise en réseaux et coordination des acteurs, ... ; - Mise en place d'un observatoire de la restauration collective ; - Mise en place d'actions de sensibilisation, pédagogiques, éducatives ; - Et toute autre action pertinente à mener à cette échelle. <p><u>Grésivaudan :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à sa mise en place en 2022, appels à projets annuels du fonds de concours restauration collective ; - Poursuite de la prise en charge de la 1^{ère} année de certification ECOCERT en cuisine ; - Accompagnement des communes, animation du réseau et organisation d'échanges ; - Dans le cadre du Plan Santé Territorial : <ul style="list-style-type: none"> o Participation aux actions de suivi des cahiers des charges ; o Intégration des arguments en faveur de la santé dans les campagnes de communication et les outils d'information ; o Participation à la réflexion sur les contenants en restauration collective (barquettes compostables : migration de perturbateurs endocriniens, ...). - Et toute autre action pertinente pour atteindre les ambitions 2030. 	2021-2030	DGD PAiT DRAAF / ADEME Département Communes MBI Légumerie ADABio Plan Territorial Santé Grésivaudan DGD

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
<p>Améliorer l'accessibilité sociale des aliments locaux et sains</p>	<p>Transition alimentaire et accompagnement au changement de comportement</p> <p>Mois de la transition alimentaire</p> <p>Sensibilisation et accompagnement au changement de comportement alimentaire sur le temps long *</p>	<p>Déclinaison de ce projet entre le PAiT et Le Grésivaudan.</p> <p><u>PAiT</u> : Poursuivre l'organisation du Mois de la transition alimentaire, en lien avec les expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation.</p> <p><u>Grésivaudan</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en œuvre du Mois de la transition alimentaire dans le cadre du PAiT : communication, soutien aux animations et événements, organisation d'animations. En lien avec le Plan Santé Prévention, des formations des élus et techniciens pourront être organisées sur le lien entre agriculture alimentation et santé. - Développer des actions tout au long de l'année, de plus grande ampleur, pour sensibiliser à la transition alimentaire, accompagner au changement de comportement alimentaire. Ces actions seront ciblées sur des publics spécifiques. Elles seront mises en œuvre également dans le cadre de la fiche action « santé et alimentation » pour la promotion d'une alimentation, saine, durable, locale, biologique et accessible à tous, du Plan Local de Santé du Grésivaudan. Le temps du Mois de la transition alimentaire pourra permettre de donner de la visibilité à ces actions sur le temps long. <p>Différentes pistes (cf. ci-dessous) sont identifiées selon les publics ciblés en priorité, ces pistes sont issues des travaux de la commission agriculture alimentation forêt et du Plan Local de Santé.</p> <p>1- Les enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Edition d'un livret pédagogique à destination des scolaires, organisation d'animations pour les écoles ; - Prévention et repérage des problématiques émergentes justifiant des interventions spécifiques : Santé-environnement donc alimentation ; - Création d'un événement type « forum santé » annuel à destination des jeunes du territoire avec des stands Promotion de la santé (cuisine) ; - Développement d'ateliers à visée de changement des comportements alimentaires ; - ... <p>2- Les personnes à bas revenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'ateliers à visée de changement des comportements alimentaires pour les personnes en situation de précarité et le grand public ; - Etude de faisabilité de l'installation d'une épicerie sociale et solidaire, appui aux initiatives permettant de faciliter l'accès pour tous à une alimentation locale et saine ; - ... <p>3- Les nouveaux parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la nutrition des tout-petits ; - Organisation d'ateliers type « préparation de petits pots » ; - ... 	<p>2020-2026</p> <p>2020-2026</p> <p>2024-2026</p>	<p>DASS - Plan Territorial Santé Grésivaudan PAiT</p> <p>Associations, communes, agriculteurs</p> <p>Réseau des crèches, centres de loisirs, services jeunesse, MJC, CCAS, ...</p> <p>Associations comme l'Accorderie, ...</p>

* Nouveau projet à préparer sur 2023 pour commencer à le mettre en œuvre sur 2024

Réussir la transition vers un modèle plus résilient

Ambition 2030 : agriculture bio et haute valeur environnementale (HVE) sur

- 100% des surfaces agricoles des périmètres rapprochés et éloignés des captages d'eau potable,
- sur 50% des surfaces globales

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
Accélérer les conversions agroécologiques	Montage et mise en œuvre d'un projet global sur les périmètres de captages d'eau potable pour engager les agriculteurs vers une agriculture nourricière et des pratiques bio / HVE, intégrant les puits de carbone, préservant la biodiversité	Démarrage de ce projet à titre expérimental sur les trois périmètres de captage du Grésivaudan classés prioritaires en terme d'eaux exploitées à sauvegarder : Pontcharra, le Cheylas, Lumbin. Après un diagnostic de la situation agricole, l'identification des freins et leviers au changement, un plan d'action est mis en œuvre depuis 2022 : accompagnement technique individuel et collectif, prise en charge du reste à charge des diagnostic bio et HVE (haute valeur environnementale), animation foncière, ... Ce projet va se développer sur les surfaces agricoles de nouveaux périmètres de captages d'eau potable dans la plaine dans un premier temps.	2020-2026	DEA Communes Chambre d'Agriculture ADABio SAFER
	Lutter contre la dégradation et l'artificialisation des sols *	Sensibilisation à l'importance du sol : formation, échange de pratiques, ... Lien avec le ZAN (Zéro artificialisation nette).	2024-2026	Chambre d'Agriculture, ADABio ...
	Evoluer vers une production nourricière dans une démarche agro-écologique *	Accompagnement des communes à la mise en place de productions nourricières (maraîchage, fruits, champignons, légumineuses, sarrasin, chanvre...). En lien avec le travail sur la structuration des filières de proximité, sensibilisation et accompagnement des céréaliers pour aller vers une production légumière plein champ, nourricière, bio ou HVE, notamment en donnant à voir les exemples qui fonctionnent en termes de diversification. Encouragement des démarches collectives : Animation de groupes d'agriculteurs pour les inciter à partager et mutualiser leurs démarches.	2025-2026	Cadre contrat vert et bleu Belledonne Chambre d'Agriculture ADABio Opérateurs comme Oxyane
Favoriser la biodiversité *	1. Soutien à l'utilisation de variétés de semences adaptées localement : - Retour d'expériences, notamment du Parc de Chartreuse avec son identification des variétés anciennes, des semences de légumes, de céréales, de fruitiers et leur diffusion ; - Soutien et accompagnement du développement de structures de semences paysannes (maisons des semences, semenciers professionnels, ...). 2. Mise en place d'actions de protection des colonies d'abeilles et autres pollinisateurs : - Lutte contre les frelons asiatiques - Rencontres apiculteurs – agriculteurs - Préservation ressources mellifères (CVB, MAEC...) 3. Accroître la diversité dans les champs, en particulier en plaine : arbres isolés, haies, mares,... : actions de sensibilisation (ateliers, formations, ...), soutien à la structuration des groupes d'agriculteurs, notamment en agroforesterie	2025-2026 2017-2026 2025-2026	Parc de Chartreuse Lycée et CFPPA de St-Ismier Groupement de défense sanitaire, syndicats apicoles Associations œuvrant pour la diversité (LPO, Fédération des chasseurs, ...)	

* Nouveau projet à mettre en œuvre à partir de 2024-2025

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
Comprendre la vulnérabilité climatique pour anticiper et agir	Adopter une gestion intégrée de la ressource en eau *	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à plat de l'état de la situation sur l'accès au réseau d'eau potable et à la ressource (forages, prises d'eau, ...), récolte des retours d'expériences d'autres territoires ; - Identification des expériences déjà mises en œuvre et qui permettent aux agriculteurs d'améliorer leur accès à la ressource en eau, les diffuser ; - Identification des actions sur l'amélioration de l'accès à la ressource en eau, la mise en place d'équipements (récupération d'eau de pluie, adduction, retenues colinéaires, eaux usées après traitement, ...?) ; - Formation des agriculteurs à la gestion économe de la ressource ; - ... 	2023-2026	DEA PAiT ADABEL, Parc de Chartreuse Chambre d'Agriculture Agence de l'Eau DDT, ...
	Favoriser l'autonomie technique et énergétique des fermes *	<p>Sensibilisation des agriculteurs à l'autonomie technique et à la sobriété énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une permanence sobriété ?, - Organisation de rencontres avec l'atelier paysan sur l'autonomie technique ? - Organisation de formation sur les pratiques économes en énergies <p>Encouragement à l'autoproduction d'énergie sur le territoire : énergie renouvelable adaptée aux fermes et aux productions, questionnement sur l'agrivoltaïsme ;</p>	2026	Atelier Paysan AGEDEN
	Permettre l'accès à tous à une culture commune sur les enjeux du changement climatique et sur les points de vulnérabilité *	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de séances d'information, de formation et d'échanges pour les agriculteurs (faire intervenir des experts) ; - Mise en réseau des acteurs et participation aux actions à l'échelle PAiT. 	2026	PAiT ADABEL, Parc de Chartreuse Chambre d'Agriculture INRIA équipe STEEP, IRSTEA-INRA

* Nouveaux projets à mettre en œuvre rapidement pour la ressource en eau, à la fin du mandat pour les autres

Orientation : Conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants
Ambition 2030 : Conserver les 11 000 ha de SAU ou équivalent en valeur ajoutée

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
Préserver la terre agricole Faciliter l'accès de la terre agricole aux agriculteurs	Poursuite de la démarche de préservation et de mise en valeur de la terre agricole (PAEN)	Lancement de cette démarche en 2020, suite aux résultats de la stratégie de préservation, de mobilisation et de mise en valeur de la terre agricole. Avec le Département, compétent en la matière, proposition aux communes qui le souhaitent, d'engager une réflexion. Association des agriculteurs à la démarche, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture. Prochaines étapes : - Finalisation de la préparation du plan d'action, - Organisation des enquêtes publiques par le Département, - Délibération finale, - Mise en œuvre des actions par les communes, les agriculteurs, les associations, ... Les actions s'inscriront sur plusieurs volets : foncier, activité de production, lien social, eau, forêt, patrimoine paysager et naturel.	2020-2026	Département, Communes Chambre d'Agriculture, agriculteurs, associations agricoles Espace Belledonne, Parc de Chartreuse SCoT, SAFER, acteurs de la forêt, ...
	Participation au GIP du Fonds départemental d'investissement agricole et agroalimentaire Suivi des réflexions SCoT, ZAN, ...	- Organisation du versement des contributions volontaires. - Organisation de l'identification des projets éligibles, amenant de la valeur ajoutée sur la filière de production, transformation, commercialisation.	2019-2026	GIP Chambre d'Agriculture SCoT
	Mobilisation de la terre agricole pour aller vers des productions nourricières et environnementales	- Animation foncière sur les captages d'eau potable (projet foncier 2022-2024). - Acquisition de terres agricoles dans les périmètres rapprochés des captages d'eau permettant l'accueil d'une production maraîchère (cf. orientation « Réussir la transition vers un modèle plus résilient »). - Mise en place de Zones d'Activité Agricole (ZAA) sur les Zones d'Activité Economique (ZAE) non utilisées par l'économie (zones rouges). - Création d'un Fonds de concours pour accompagner les communes dans leurs projets sur le foncier agricole* . - Réflexion sur l'intérêt d'un outil type Etablissement Public Foncier Local (EPFL) pour pouvoir saisir des opportunités de foncier agricole.	2020-2026	SAFER Communes EPFL
	Veille foncière	Poursuite de la veille et des interventions en préemption. Lutte contre la consommation masquée de foncier agricole : amener la SAFER à plus intervenir, y compris sur de petites surfaces, travail commun des communes et de l'intercommunalité *.	2013-2026	SAFER Communes
	Accompagnement des projets d'installation et de transmission agricoles *	Lancement d'une réflexion, d'une expérimentation sur la mobilisation des cédants et les liens avec les porteurs de projet (projet foncier 2022-2024) puis intégration de ce projet dans le plan d'action PAEN, articulation avec la feuille de route PAiT. <u>A l'échelle du PAiT :</u> - Partage d'expérience des territoires sur les différents sujets qui suivent pour identifier et mettre en œuvre dans un 2 ^e temps des actions à l'échelle PAiT ou par tous les membres du PAiT. - Faire réseau et comprendre les actions que mènent les acteurs institutionnels, associatifs : Région, DRAAF, DDT, ADDEAR, Terre de Liens, MSA, CDOA, SAFER, ... <u>Sur le Grésivaudan :</u> - Identification et mobilisation des cédants pour les amener délicatement à travailler sur un projet de transmission : Identification des fermes à enjeux, rencontres de proximité, innovantes. - Suivi des porteurs de projets à l'échelle de la CC, les faire connaître aux communes et aux cédants. - Mise en lien cédants – porteurs de projets : Accompagnement à la construction d'un projet permettant la transmission de la ferme, adaptation de la ferme au contexte actuel, accompagnement du projet dans l'évolution des activités pour une meilleure rentabilité et une adaptation au contexte.	2023-2026	Chambre d'Agriculture ADDEAR Terre de Liens CFPPA Communes DDT PAiT

* Nouveau projet à mettre en œuvre rapidement

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires – en coloré, les nouvelles actions)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
Maintenir des espaces ouverts	<p>Lutter contre l'enfrichement des espaces</p> <p>Projet "Maintien des Espaces Ouverts en Belledonne"</p>	<p>Ce projet a été initié par l'ADABEL et l'Espace Belledonne. Il a permis d'identifier des actions expérimentales (chantiers participatifs par exemple) et des actions structurantes et collectives qui ont permis la création de la SICA d'alpage Belledonne en 2022. Pour ce plan d'action, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre les différentes actions, par ordre de priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la SICA Pastorale de Belledonne (montage des dossiers, structuration interne, ...); - Accompagnement technique et financier des projets de maintien des espaces ouverts ou de reconquête agricole avec l'appel à projets annuel, mobilisant des financements de la Communauté de communes et du Département de l'Isère ; - Accompagnement de la création d'une CUMA ; - Organisation de formations techniques sur la gestion des surfaces en herbes ; - Organisation de la diffusion des outils déjà existants, des expériences sur la reconquête agricole ; - Organisation de rencontres de sensibilisation des propriétaires de terre agricole aux enjeux de la sécurité de la terre agricole, mise en place d'actions de communication ; - Organisation de chantiers participatifs. 	2020-2026	<p>ADABEL ADDEAR Département de l'Isère Parc de Chartreuse Espace Belledonne</p>
	<p>Soutien à l'activité en alpages, prolongation de l'activité agricole du territoire</p>	<p>Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention en alpage, pilotée par la DMST.</p> <p>Les actions agricoles et alimentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements pastoraux pour garantir le maintien de la capacité de production agricole : portage de projets structurants et d'envergure pour les alpages, acquisition d'abris de berger héliportables, ... - Alimentation : développement de la filière d'agneau d'alpage. <p>Les actions à travailler en transversalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage de l'espace pour organiser la conciliation des différents usages en alpages, à partir des impératifs pastoraux : mise en place d'une signalétique, d'équipements type passage canadien, soutien à la campagne annuelle de communication « la Montagne : Respect », ... - Gestion des ressources naturelles : coordination en interne et avec les partenaires - Mise en valeur des espaces pastoraux : accompagnement à la création de productions en alpages et de leur valorisation, promotion de l'identité pastorale ; - Emploi / métier pour améliorer l'accès à l'emploi et les conditions de vie des bergers 	2022-2026	<p>DMST Cadre des Plans pastoraux territoriaux – PPT Belledonne et Chartreuse Parc de Chartreuse Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI)</p>
	<p>Soutien aux démarches de remobilisation des terres en friche :</p>	<p>Application de la condition de reconquête agricole lors de défrichement (afin d'éviter la compensation forestière de parcelles qui ont eu une vocation agricole).</p>	2018-2026	<p>Département DDT Chambre d'Agriculture</p>

Orientation : Créer des espaces d'échanges, de dialogue entre agriculteurs, élus et la population

Ambition : Pas de conflit, tensions gérées

Objectifs	Projets (en gras les projets prioritaires)	Déclinaison en actions concrètes	Calendrier de mise en œuvre	Partenaires et acteurs
Rapprocher les élus des instances agricoles	Echanges avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation	Déclinaison du conseil de l'alimentation PAiT sur le Grésivaudan (lien mangeurs – distributeurs – producteurs) : à mettre en place en fonction du résultat de la réflexion PAiT. Identification des élus qui participent déjà aux réunions des acteurs agricoles (Oxyane, ...) pour créer des liens	2026	PAiT Oxyane ADABEL AMDA
Faciliter le dialogue et la cohabitation entre agriculteurs et habitants	Soutien des initiatives locales permettant d'informer, d'expliquer l'activité agricole	Poursuite de la diffusion des BD de l'ADABEL. Poursuite du soutien des manifestations agricoles (comice, concours des vins, fête des abeilles) et, dans un 2e temps, ouverture à d'autres manifestations avec des critères précis.	2020-2026	ADABEL Comice agricole et forestier, Syndicat des vins, commune de Montbonnot
	Création d'espaces de dialogue entre habitants, touristes, producteurs	Sensibilisation des enfants * : Soutien des Fermes buissonnières (réseau de fermes pédagogiques qui accueillent notamment les écoles) avec intégration d'une base de communication commune Grésivaudan ; Création d'un support pédagogique à destination des enfants, organisation d'animations dans les écoles, les centres de loisirs. Mise en place d'une communication positive* sur les producteurs et leur fonction première de nourrir : Portraits d'agriculteurs (éventuellement sous forme de soutien méthodologique aux communes), travail sur les idées reçues, organisation d'animations type « Fête des Voisins de parcelles ».	2023-2026 2024-2026	ADABEL Chambre d'Agriculture, ADABio Département

* Nouvelles actions

Liste des abréviations et signes

ADABEL : Association pour le développement de l'agriculture de Belledonne
ADABio : Association de développement de l'agriculture biologique
ADDEAR : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
CCAS : Centre communal d'action sociale
CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel en commun
DDT : Direction départementale des territoires (l'Etat dans le département)
DRAAF : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (l'Etat en région)
EGALIM : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous dite loi EGALIM
EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EPFL : Etablissement public foncier local
FAI : Fédération des alpages de l'Isère
GIP : Groupement d'intérêt public
GMS : Grandes et moyennes surfaces
GSB : Groupement des Sylviculteurs de Belledonne
HVE : Haute valeur environnementale
INRIA : Institut national de recherche en sciences du numérique
IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
MJC : Maison des jeunes et de la culture
OT : Office du Tourisme
PAA : Pôle Agro-Alimentaire isérois
PAC : Politique agricole commune
PAEN : Protection et mise en valeur des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbain
PAIT : Projet Alimentaire inter-Territorial de la grande région grenobloise
PCAET : Plan climat air énergie territorial
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PPT : Plan pastoral territorial
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SYMAA : Syndicat Mixte Alpes Abattage
ZAN : Zéro artificialisation nette
ZSCE : Zone de sauvegarde de captage exploité (labellisation de l'Etat pour les captages d'eau potable stratégiques)